SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Village des Chaumes : les tarifs des parcelles sont revus à la baisse



Les tarifs des quatre parcelles restantes du lotissement sont revus à la baisse.

Le conseil municipal s'est réuni le 2 juillet. Emmanuel Rousselot, adjoint au maire chargé de l'agriculture, habitat et urbanisme, a étudié une proposition de nouveau prix concernant la vente de parcelles du lotisse-ment Village des Chaumes. L'élu l'a soumise à l'appréciation de l'assemblée. « Lorsque le lotissement a vu le jour, la parcelle était au prix de 33,60 € TTC le m². La dernière parcelle s'est vendue en décembre 2013. Lors de la délibération du 22 septembre 2016, le conseil municipal avait décidé de baisser le prix du terrain à 29 € le m². Les quatre parcelles restantes, sur les 28 vendues à ce jour, sont les plus grandes », précise-t-il.

Il poursuit avec une proposition: « Est-ce qu'il serait possible de prendre la surface moyenne des parcelles vendues, soit $855 \, m^2$ au prix de $29 \, \epsilon \, TTC \, le \, m^2$, et la différence de la surface, en sus des $855 \, m^2$ au prix de $15 \, \epsilon \, TTC \, le \, m^2$? » Le conseil municipal y est favorable. Cette décision est approuvée à l'unanimité pour les quatre parcelles restantes.

Johann Baranger, le maire, pense que c'est une proposition équitable afin de ne léser personne et espère que cela permettra de vendre ces terrains plus rapidement.